

# 4<sup>ème</sup> Plateforme Inondations annuelle du bassin de la Senne

17 novembre 2015

- **Le Brabant wallon est régulièrement le siège d'inondations par débordements de cours d'eau ou par coulées boueuses.**
  - Les évènements de décembre 2010 et janvier 2011 ont touché 20 des 27 communes du Brabant wallon ;
  - Les évènements du 29 juillet 2014 ont touché les communes d'Ittre, Tubize, Braine-le-Château, Braine-l'Alleud, Rebecq et Nivelles.

- **Après les évènements de 2010, plusieurs constats ont pu être faits :**
  - Vision à l'échelle des limites administratives et non du bassin versant ;
  - Mauvaise connaissance des ouvrages existants sur le territoire ;
  - De nombreux intervenants impliqués dans la gestion de l'eau et une information disparate.

- **Le Brabant wallon fonde sa stratégie en matière de lutte contre les inondations selon 3 axes :**
  1. La réalisation d'ouvrages de types bassins d'orage ou zone d'expansion de crue ;
  2. Une politique d'aide aux communes par le subventionnement de travaux de lutte contre les inondations mais également de lutte contre les coulées boueuses ;
  3. La mise en place d'une plateforme d'échange, d'information et de gestion au sens large de tous les aspects liés aux risques d'inondations sur le territoire du Brabant wallon.

## 1. La réalisation d'ouvrages de types bassins d'orage ou zone d'expansion de crue dans le bassin de la Senne

- En date du 26/02/2015, la Province a décidé de reprendre le projet de création d'une ZIT sur le Pont Neuf – Stincup-Laubecq à Rebecq ;
- Les conventions de cession du projet sont en cours de rédaction.

## 2. Une politique d'aide aux communes par le subventionnement de travaux de lutte contre les inondations mais également de lutte contre les coulées boueuses

### 2.1. Subventionnement d'ouvrage de lutte contre les inondations

Besoins estimés à 1.000.000 m<sup>3</sup>/ 10 ans

- 2014 : décision de principe du Collège provincial d'octroyer des subventions estimées à 20% de l'investissement, plafonné à 2,5€/m<sup>3</sup> ;
- 2015 : décision de principe du Collège provincial d'octroyer une subvention à hauteur de 40%, pour certaines demandes qui rencontrent les conditions suivantes :
  - Cours d'eau de deuxième catégorie ;
  - Intérêt supra-communal.

## 2. Une politique d'aide aux communes par le subventionnement de travaux de lutte contre les inondations mais également de lutte contre les coulées boueuses

### 2.1. Subventionnement d'ouvrage de lutte contre les inondations dans le bassin de la Senne

- 1 subvention attribuée :
  - Braine-l'Alleud: ZIT du Paradis: 600.000€ (2012).
- 5 demandes de subventionnement en cours d'analyse :
  - Tubize (attribution 2015) :
    - ZIT en aval des étangs du Coeurcq (demande de permis en cours) ;
    - By-pass sur le Vraimont (travaux en cours) ;
    - ZIT sur le Stincup-Laubecq (demande de permis en cours).
  - Rebecq: sur le Ri d'lesbecq (attribution 2015) ;
  - Nivelles: sur le Ri St-Pierre (postposé à 2016).

## 2. Une politique d'aide aux communes par le subventionnement de travaux de lutte contre les inondations mais également de lutte contre les coulées boueuses

### 2.2. Règlement provincial relatif au subventionnement des Communes de la Province du Brabant wallon pour des travaux et/ou acquisitions de matériel visant à remédier à la problématique des coulées de boues

- Subvention par Commune : 80% du montant des travaux ou acquisitions (max: 20.000,00 €) ;
- Si éléments de supra-communalité: 90% du montant des travaux (max 25.000,00 €).

En 2013: 16/27 communes (dont 2 sur le BV Senne), montant total des subventions: 279.288,00 €

En 2014: 13/27 communes (dont 2 sur le BV Senne), montant total des subventions: 255,724,99 €

En 2015: 16/27 communes (dont 4 sur le BV Senne): dossiers en cours de traitement



2. Une politique d'aide aux communes par le subventionnement de travaux de lutte contre les inondations mais également de lutte contre les coulées boueuses

**2.3. Subventionnement pour la réparation et la remise en état du domaine public**

- Subvention à l'itre pour le traitement des encombrants, suite aux inondations du 29/07/2014.

3. Mise en place d'une plateforme d'échange, d'information et de gestion au sens large de tous les aspects liés aux risques d'inondations sur le territoire du Brabant wallon

- Convention de travail de l'UCL ;
- Plateforme accessible aux communes et autres acteurs enregistrés
  - <http://91.183.112.240/inondationsbw> (provisoire)
  - [www.brabantwallon.be/inondations](http://www.brabantwallon.be/inondations) (à partir du 01/01/2016)
- 5 stations limnimétriques seront prochainement installées (attribution de marché fin 2015) dont 2 sur le BV de la Senne :
  - Sur le Stincup-Laubecq, à hauteur du Chemin vert ;
  - Sur le Coeurcq, à hauteur du stade de football.

## 4. Travaux

### – Travaux d’entretien des cours d’eau

- Liste de travaux fixée essentiellement dans le cadre des visites annuelles des cours d’eau réalisées avec les services communaux ;
- Projets d’aménagement et travaux de lutte contre les plantes invasives ;
- Interventions d’urgence (-24h) et d’extrême urgence (-12h) ;
- Entretien des bassins d’orage.

Budget annuel de 810.000 €

### – Travaux de réfection suite aux inondations

- Ittre
  - 2014: réalisation des travaux urgents ;
  - 2015 (en cours): réfection complète du Ry Ternel.

## 5. Subventionnement des contrats de rivières

- Subvention récurrente 220.000€/an (2 Crs) ;
- 2015 : subvention complémentaire CR Senne - réalisation d'une étude en vue de l'aménagement d'ouvrages de luttés contre les inondations à Ittre : 15.000€

Merci pour votre attention